



Qui fut vraiment Gracchus Babeuf ?

PHILIPPE RIVIALE

Résumé : *L'auteur a fait le choix de laisser Gracchus Babeuf lui-même répondre à cette question en choisissant les extraits les plus représentatifs de sa pensée (l'orthographe de Gracchus Babeuf a été conservée tout au long de ce travail).*

Mots-clés : «Tribun du peuple», Populisme, Égalité, Femmes, Soumission, Patriote, Totalitarisme, Société, Crimes de Carrier, Insurrection, Bonheur commun.

*Ce gouvernement fera disparaître les bornes,
les haies, les murs, les serrures aux portes,
Les disputes, les procès, les vols,
les assassinats, tous les crimes ;
Les tribunaux, les prisons, les gibets, les peines,
Le désespoir que causent toutes ces calamités ;
L'envie, la jalousie, l'insatiabilité,
l'orgueil, la tromperie, la duplicité,
Enfin tous les vices ;
Plus, le ver rongeur de l'inquiétude générale,
particulière, perpétuelle de chacun de nous,
Sur notre sort du lendemain,
du mois, de l'année suivante,
De notre vieillesse, de nos enfants
et de leurs enfants.*

GRACCHUS BABEUF

Présentation

Lors de la publication de mes deux premiers ouvrages consacrés à Gracchus Babeuf, *La Conjuration* en 1994 et *L'Impatience du bonheur* en 2001, de bons esprits ont attiré mon attention sur le péril totalitaire. Babeuf premier communiste agissant : le mot *communiste*, devenu synonyme de criminel, suffit. À peu près personne n'a lu ce que Babeuf écrivit au péril de sa vie. On croit le connaître par «l'histoire des idées», ce catalogue des penseurs réduits aux normes du savoir académique, quand ce n'est pas simple bavardage de petits pédants. Ainsi Babeuf va avec Fourier, Cabet, Marx, Lénine, Staline et Mao Zedong (je passe les petits-mâtres) : communistes ou socialistes, c'est selon et c'est tout comme. De l'autre côté du miroir, celui des honnêtes gens, Tocqueville va avec Thiers, Guizot, Constant, Stuart Mill, les «libéraux¹». C'est une imposture grossière, mais on lui demande de donner l'idée de continuité par plaques, si précieuse aux découpes qu'opère la *communauté scientifique* ; non la vérité des hommes, qui n'est que discords et mésententes. Ainsi le sinistre Cabet, poltron malfaisant, se réclama de Babeuf ; il est donc son disciple ! C'est aussi simple que

1. Tocqueville éprouvait à l'endroit de Thiers, notamment, une aversion et un mépris sans retenue ; il contredit absolument Constant, sa sphère privée, ses capitaux fugitifs, sa liberté libérale. Et on enseigne sans sourciller, dans les écoles, la «pensée libérale», magnifiée par Karl Popper, herborisée par M. Pierre Manent, décoincée par MM. Gauchet & Rosanvallon.



Fig. 1 : Gracchus Babeuf
(coll. Bibliothèque « Abbé Grégoire », Blois).

cela. Sans élaborer ici une archéologie du savoir-faire comme, je dirai seulement que, depuis trois décennies, nos penseurs officiels sont issus d'un courant « marxiste », sous la forme la plus grave, c'est-à-dire structuro-trotskiste. Ils ont fini par échouer sur la grève, d'où l'institution leur tendait des bras, métaphoriques certes, mais secourables ; car on cherchait des talents nouveaux, des nouveaux philosophes, des cracheurs sur tombe, en un mot le paradigme de la normalité retrouvée². Faut-il dire que le présent écrit ne s'inscrit pas dans cette belle et riche perspective ? Je n'entre pas ici dans le débat interne des historiens. Brièvement, leur souci est estimable, mais j'y lis trop souvent des clichés tels que « l'évolution bien connue de Babeuf » : non, Babeuf n'a pas évolué, et c'est par méconnaissance du sens qu'on en arrive à ces platitudes. Les historiens s'interdisent de connaître de la vertu. Que les intrigants, ambitieux, faufileurs en postes et autres avides de réussite se tiennent à l'avant-plan, je le comprends ; mais on ne peut rien connaître tant qu'on fait abstraction de l'éthique. Les philosophes qui prétendent écrire l'histoire dans une clôture d'abstractions sont bien pires. Que dire ? Babeuf n'entre pas dans les catégories : ni politique ni théoricien, il fut un voyant, qui porta la parole de la dignité humaine. Il ne vécut que pour cette pensée et mourut pour elle.

2. Désigné-je ici des individus transfuges en particulier ? Oui, sans doute ; les nommer est inutile, ils parlent suffisamment d'eux-mêmes, ainsi que les nouveaux cuistres. Par opposition, MM. Luc Ferry & Alain Renault avaient désigné l'ennemi dans leur bel ouvrage *La pensée 68*, dont on m'assure qu'il est sérieux. On me dit même que c'est un réquisitoire contre le soupçon : voilà qui manquait, en effet.

Je dois commencer par une réfutation : non, Babeuf n'a pas « évolué », comme l'affirment les historiens³. Il n'a pas été anti jacobin et pro thermidorien, puis pro Robespierre et anti thermidorien. Babeuf a détesté la tyrannie sanglante des robespierristes, ainsi que ce qui lui parut la dictature de Robespierre. Il a toujours été fidèle à ses principes : seul le peuple est souverain ; en aucun cas il ne doit se fier à ses mandataires, guidés par l'ambition et le goût de la puissance ; on se référera à sa lettre du 7 mai 1793⁴, à Chaumette, contre le projet de Déclaration des droits, que la Convention examinait, et où la propriété était qualifiée de « droit naturel imprescriptible ». Dans cette lettre, on trouve ces propos : « Bientôt, en vertu de la Déclaration des droits de l'homme, vous serez parvenus à élever le prix de la livre de pain... Qui peut mesurer où s'arrêtera votre criminelle cupidité ! Délégués ! Vous ne comptez pas parmi vous de vrais sans-culottes !... Presque aucun ne sort du véritable tiers-état ! Le tiers-état n'est pas représenté dans l'aréopage. Non, presque aucun de vous, on le voit, n'a jamais ressenti les angoisses déchirantes des besoins. » Il y invoque Robespierre : « Mais pourtant, toi, Robespierre, qui as précisément défini la propriété, qui as tracé les bornes dans lesquelles ce droit doit être resserré, pour l'empêcher d'être pernicieux à la grande majorité sociale, toi qui as dit "Le droit de propriété ne peut pas préjudicier à l'existence de nos semblables. La société est obligée de pourvoir à la subsistance de tous ses membres, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler". Viens, tu es notre législateur ! » Aussi est-il absurde d'écrire que Amar, Vadier, Lindet, Laignelot, Ricord furent compromis dans la conjuration de Babeuf ; « S'ils n'y prirent aucune part, leur fidélité

3. Ainsi Françoise Brunel, AHRF, 1979, v. 237 n° 1, p. 454-474 « Mélanges sur l'historiographie de la réaction thermidorienne ; pour une analyse politique de l'échec de la voie jacobine ». Cet écrit repose sur une confusion totale entre Robespierre et Convention jacobine ; l'auteur commence d'ailleurs par écrire : « Nous avons, en premier lieu, délibérément choisi de ne pas traiter des problèmes de la crise économique, qui dépasse largement les cadres chronologiques de l'an 3 » (p. 455) J'avoue ne pas saisir le sens de ce texte, qui écarte comme « crise économique » l'abandon du maximum, des réquisitions, des distributions, la multiplication des indigents, des suicides, de la prostitution ; ce qu'elle met sur le même plan que les difficultés du transport liées au dégel ! Si c'est problématiser, je reconnais que je n'y entends rien. Et enfin : « Encore conviendrait-il de périodiser l'évolution de Babeuf : on connaît l'attitude anti-jacobine de ses amis du Club électoral. [...] Ce n'est qu'en pluviôse an 3 que Babeuf, comme nombre de montagnards, comprit le véritable sens de cette fameuse « révolution du 9 thermidor » qu'il avait d'abord célébrée. » (p. 460). Elle s'appuie sur les nos 31 et 32 du *Tribun du peuple*. Dans un compte-rendu des AHRF (j'ai égaré la référence) à propos du livre de Bronislaw Baczko, *Comment sortir de la Terreur ; Thermidor et la Révolution*, Gallimard 1989, on déplore que l'auteur « situe mal l'évolution bien connue de Babeuf [...] dont les brochures anti-jacobines paraissent au moment même où il se détourne des thermidoriens qui l'ont initialement aidé (Guffroy, Tallien, Fouché). » C'est une énorme erreur de jugement : Babeuf n'a pas changé, Tallien est passé de l'extrême agitation à la plus ignoble posture, Fouché a changé de camp. Babeuf le lui a écrit. Voir mon *Impatience du bonheur, apologie de Gracchus Babeuf*, Paris, Payot, « Critique de la politique », 2001.

4. Lettre conservée aux Archives de l'Institut du marxisme-léninisme de Moscou, cote f. 223, inv. 1, no 368-375. Babeuf voulut alors voir en Chaumette le « tribun du peuple » qu'il devint lui-même : dira-t-on que Babeuf a « évolué » ?

aux principes jacobins était suffisamment assurée pour que le Directoire les amalgamât aux Égaux⁵.» D'abord, Babeuf ne voulut pas de ces gens-là, qu'il maltraita assez dans son *Tribun du Peuple*; ensuite, ces «hommes politiques» ne furent même pas inquiétés; enfin, voir un conflit de principes entre le Directoire et ces gens est bien illusoire. Babeuf ne réhabilita que la pensée de Robespierre, et non le régime de Terreur, qu'il n'accepta jamais, et auquel Amar, Vadier, Barère et autres contribuèrent sans en porter la charge; car cette Terreur fut inaugurée, au nom de la vengeance du peuple contre ses oppresseurs, et Isnard, qui parla plus tard de rayer le Paris révolutionnaire de la carte, voulut cette «voix foudroyante⁶». La terreur, mise à l'ordre du jour le 5 septembre 1792, légitimée comme châtement d'une oppression immémoriale, par là même imprescriptible, fut à double effet: un, assujettir le «peuple» dans sa misère, d'abord intellectuelle, lorsque, abruti de sang et de crimes, il sera tourmenté par la question: qu'avons-nous fait, en nous attaquant à ces victimes sacrées? Et la réponse: l'irréparable! Massacres, pillages et saccages resteront l'opprobre du «peuple». Deux, assurer le passage irréversible, par quoi les hommes nouveaux pouvaient, dans le «silence et l'union», instituer l'ordre à venir: la Terreur instituée, ce fut l'interdit mis sur les actions désordonnées, les impulsions irraisonnées, qui troublent la république: dénoncer les ennemis est le substitut à la vengeance populaire; mais cette arme devient aussi moyen de gouvernement; la dénonciation des criminels, suffisamment qualifiés de contre-révolutionnaires suppose une autorité, au-dessus de l'institué, comités, administrations, armées. À quelle condition la Convention pouvait-elle incarner l'autorité du souverain? Il fallait que sa pureté révolutionnaire soit au-dessus du soupçon; un arbitre de la vertu s'imposait et l'arbitre est sans pouvoir.

Citoyen Babeuf, vous avez la parole...

Pour comprendre ce penseur en actes, posons une triple opposition:

- contre le populisme, qui prétend répondre aux plaintes d'un supposé peuple, déjà constitué, historique et homogène, trompé et pillé par les élites, celles-ci supposées étrangères au peuple et liées aux autres puissances d'argent cosmopolites. L'imposture du populisme est d'enfoncer les gens du supposé peuple dans leur propre misère en les gouvernant sans

5. Françoise Brunel, p. 459. Elle ne fait que reprendre l'historiographie usuelle, de Mathiez à Soboul. Je ne parle pas ici de la secte Furet et de sa révolution copernicienne des *honnêtes gens*.

6. Voir l'ouvrage de Sophie Wahnich, *La longue patience du peuple. 1792, naissance de la politique*, Paris, Payot, «Critique de la politique», 2008: «L'amnistie ou les silences des lois», p. 127 sq. Lorsqu'elle invoque la justice souveraine selon Walter Benjamin, tout comme lorsqu'elle entend rendre raison des motifs de Marat criant au massacre, il me semble qu'elle fait du «peuple» et même du conflit, des sujets en soi. Je rends toutefois justice à son étude scrupuleuse et très exacte.



Fig. 2 : Journal *Le Tribun du Peuple*, n° 34.

contrôle. L'usage du mot «patriote» y est détourné contre l'étranger;

- contre le totalitarisme, qui fonde une fausse dichotomie entre collectivité et individus; la collectivité seule ayant droit à l'existence. Ce modèle suppose l'individu promu au rang d'acteur social; mais dénoncé comme contradictoire avec le développement du collectif, seul sujet véritable de l'histoire. Au temps de Babeuf, on parle beaucoup des «égoïstes» et des «avares», c'est-à-dire des capitalistes (terme de l'époque) par opposition aux patriotes: ceux qui n'ont que la patrie pour patrimoine;
- contre la soumission, fondée sur la différence admise comme de nature entre les maîtres et les inférieurs. Les maîtres font vivre les autres par le travail qu'ils leur procurent et les richesses qu'ils sont seuls à savoir produire, grâce à leur initiative. La pauvreté et même la misère sont le fruit de l'infériorité naturelle et de l'insouciance, du défaut de raison et des vices qui en découlent.

Lettre à sa femme à propos de la prise de la Bastille: «Oh! Que cette joie me faisait mal! J'étais tout à la fois satisfait et mécontent; je disais tant mieux et tant pis. Je comprends que le peuple se fasse justice, j'approuve cette justice lorsqu'elle est satisfaite par l'anéantissement des coupables, mais pourrait-elle aujourd'hui n'être pas cruelle? Les supplices de tous

genres, l'écartèlement, la torture, la roue, les bûchers, le fouet, les gibets, les bourreaux multipliés partout, nous ont fait de si mauvaises mœurs! Les maîtres, au lieu de nous policer, nous ont rendus barbares, parce qu'ils le sont eux-mêmes. Ils récoltent et récolteront ce qu'ils ont semé, car tout cela, ma pauvre amie, aura, à ce qu'il paraît, des suites terribles⁷.»

Le jeune Babeuf (vingt-six ans) ébauche son discours sur l'égalité et commence par les femmes. Lettre à Dubois de Fossex, de l'académie d'Arras, 1786 :

«La fille, même dès sa première enfance, se développe sous des influences trop étrangères à sa nature, pour que toutes les qualités et toutes les richesses de son organisation n'en soient considérablement amoindries et trop souvent perverties. Elle grandit dans des entraves de toute espèce, son éducation la façonne dès l'âge le plus tendre pour la domination d'un maître à qui elle [un mot manque] tout et constamment céder, jusque dans ses jeux les plus innocents, on lui interdit tout ce qui pourrait contribuer à lui faire atteindre le degré de santé et d'adresse qu'elle est susceptible d'acquérir. On l'oblige, par respect pour une fausse pudeur, à s'affaiblir physiquement et moralement. Nous sacrifions, nous métamorphosons la femme, nous l'énermons pour en faire notre esclave. Nous jalousons les aptitudes de ses organes, et nous annulons ses plus belles facultés, en ne lui permettant pas de les exercer – point de sciences pour elle, point d'art, rien de sérieux, rien de réfléchi; tout est frivolité ou futilité; tout est dissipation, ou triste misère – et pourtant la femme s'élève encore souvent, par ses talents, par son courage, par ses vertus, par sa raison au-dessus de cette atmosphère d'oppression dans laquelle nous nous efforçons de la retenir. [...]

Je ne comprends pas sur quelles observations M. le docteur Taranget peut se baser pour attribuer la naissance des affections relatives, telles que l'amour, l'amitié, la pitié à l'apparition de la puberté. – Eh quoi, jusque là la jeune fille n'aurait aimé aucune de ses compagnes; elle n'aurait rien éprouvé ni pour son père, ni pour sa mère, ni pour ses sœurs, ni pour ses frères, ni pour les amis des uns ou des autres! Jusque là elle n'aurait compaté aux souffrances de personne! L'amitié et la pitié sont des sentiments affectueux qui n'attendent pas pour se manifester la grande révolution de la puberté : nous naissons sympathiques à presque tout ce qui vit. Les enfants s'aiment entr'eux; si jeunes qu'ils soient, ils ont une prédilection pour quelqu'un, petit ou grand; la toute jeune fille qui ne serait pas émue en voyant couler les larmes d'autrui, en entendant les gémissements de la douleur, cette toute jeune fille serait une exception – L'amitié et la pitié sont de tous les âges; mais dans l'âge tendre l'amitié est une bienveillance en quelque sorte générale, la petite fille et le petit garçon tendent à aimer tout ceux qui les

approchent : la petite marquise aime la petite paysanne, ou, suivant l'occurrence le petit paysan; elle aime la petite fille ou le petit garçon de son jardinier; elle aime son petit frère ou sa petite sœur de lait. Le sentiment de la fraternité est inné au cœur humain, pour qu'il s'y éloigne il faut que l'éducation vienne l'étouffer. D'abord nous sentons que nous sommes tous frères; mais bientôt au nom de deux inégalités que la nature n'a pas créées, qu'elle méconnaît même, le rang et la fortune, aux nobles on inspire de la dureté, des airs hautains, aux riches on inculque l'arithmétique des plus vils intérêts. À ceux qui ne sont ni nobles ni riches on impose le respect et la soumission; on laisse à ces derniers leur peau d'agneau et l'on jette sur les autres des peaux de loup. Tous sont sevrés du doux miel de la fraternité. Au grand nombre on dit avec menace : sois Abel, demeure humble et bénin; rampe, encense, adore, voilà ton lot – à la minorité qui se compose des nobles et riches on dit sois Caïn; opprime, affame, tue, égorge. C'en est fait de l'amitié entre inégaux, elle ne survit pas aux dernières prescriptions d'une éducation dont le but principal est de subordonner son principe aux satisfactions de la vanité; la petite marquise devenue grande dame oublie la paysanne son ancienne amie, elle repousse du pied sa sœur ou son frère de lait, elle n'oserait pas ne pas rougir d'une familiarité qui naguère lui était des plus agréables. – C'en est fait encore de l'amitié entre inégaux ou présumés tels d'après l'opinion du monde : l'amitié n'est plus qu'une affaire de choix ou de convention et d'intérêt. C'est un dernier et bien mince débris de la fraternité. – Amitié et pitié sont des dispositions natives, plus marquées dans l'enfance qu'à toute autre époque de la vie; sans une éducation contre nature, elles se résumeraient dans la fraternité; dans les deux sexes elle précède la puberté, plus le sang est jeune, plus elles sont vives, mais elles n'ont rien à démêler avec la puberté. La puberté n'est le précurseur que de l'amour, passion impérieuse qui ne cessera d'être un malheur pour de gens que le jour où il sera devenu le principe et la loi du mariage! N'est-il pas cruel pour les individus des deux sexes d'être réduits, comme cela a lieu trop souvent, à faire violence à leurs sympathies les plus vives par déférence pour l'inégalité de conditions destructive des bonnes mœurs et de tout bonheur privé? Quand la résignation se substitue à l'amour indignement réprouvé, il n'y a plus que la maternité qui puisse atténuer la répulsion et même quelquefois la faire oublier; la femme devenue mère est alors sublime de dignité et d'abnégation, car l'accomplissement des devoirs de son nouvel état la convertit au point de lui faire aimer l'époux qu'elle abhorrait auparavant. [...]

La prétendue supériorité de l'homme sur la femme et la despotique autorité qu'il s'arroge sur elle ont la même origine que la domination de la noblesse, de part et d'autre il y a usurpations des droits et consécration d'un préjugé qui induisit nos pères à rendre un véritable culte à la force physique. – Abolissons ce culte profane, le plus profane de tous quand il s'exerce aux dépens de

7. Cette lettre à sa femme est citée par V. Advielle, *Histoire de Babeuf...* I, p. 55. Il avait, lui, les originaux et a rectifié l'orthographe. La femme de Babeuf était presque illettrée; quand Emile, leur aîné, fut assez grand, c'est lui qui lisait les lettres à sa mère, et qui répondait.

la justice, effaçons-en jusqu'aux derniers vestiges, rétablissons la femme dans ses droits et dans la liberté qui lui appartient comme à nous, reconnaissons que si elle est moins favorisée que nous sous le rapport de la force physique en revanche elle est douée de qualités dont nous sommes dépourvus et qui seraient mille fois plus saillantes, si loin d'avoir été comprimées ou altérées par une fausse direction on avait su ou voulu les développer dans leur véritable sens. N'exigeons pas de la femme cette force dont nous nous vantons et dont nous avons tant abusé. Que ferait-elle de cette force qui se concilie si rarement avec une grande intelligence et qui est presque toujours incompatible avec la grâce ? Est-elle destinée aux terribles fatigues de la guerre, aux rudes travaux des champs, à l'écrasante besogne du porte-faix ? Et d'abord, si ce n'est pas trop présumer des grands pas de cette raison humaine qui m'assure déjà que vous allez lire sans en prendre de l'humeur toutes les hardiesses que je me permets de vous adresser, n'est-on pas fondé à prédire que dans un avenir plus ou moins rapproché, la guerre, ce plus stupide de tous les fléaux, car il est notre ouvrage, aura disparu sans retour ? Enfin quand on observe la marche des sciences, ne sent-on pas venir une époque où l'invention de nouvelles machines, rendra superflu le déploiement d'une grande force musculaire ?

Monsieur le docteur Taranget se proposant d'écrire l'histoire naturelle de la femme a pris, selon moi, un mauvais point de départ. Il a étudié la femme courbée, pliée, aniaisiée, asservie, métamorphosée entièrement presque depuis le berceau, en vue de faire régner la loi de notre misérable supériorité. Il a étudié la femme assujettie à ce point qu'elle n'ose ni ne sait plus se relever d'elle-même ; à ce point esclave, qu'elle craindrait de révoquer en doute son infériorité ; à ce point irréflechie, il faudrait dire aveuglée, qu'elle n'a plus



Fig. 3 : Buste du docteur Taranget (coll. Musée de Douai).

même la conscience des avantages dont elle pourrait se prévaloir pour se placer en face de l'homme sur le pied d'égalité. [...]

D'un sexe à l'autre les facultés sont en nombre égal, et si prises une à une elles ne correspondent pas toujours en égalité, dans l'ensemble elles se font équilibre. Point de faculté de l'homme qui ne se retrouve chez la femme, de part et d'autre elles s'appliquent aux mêmes objets, mais différemment pour plusieurs d'entre elles. Pour tout ce qui est du ressort de l'imagination, pour tout ce qui dépend du sentiment et de la perfection des sens externes, les facultés de l'homme et celles de la femme tendent à s'accroître, à se prononcer, à se nuancer suivant le sexe, à moins qu'elles n'aient été détournées de leurs propensions naturelles, qu'elles n'aient été faussées par l'éducation. – voilà des facultés mâles et des facultés femelles qui demandent à être dressées, développées, cultivées, exercées, et à se déployer chacune d'elles selon le genre auquel elle appartient. – Dans cet ordre les facultés femelles sont sans contredit égales aux facultés mâles, elles ne sont pas inférieures les unes aux autres, mais du moment qu'on les confond, il devient impossible de dire avec certitude quelle est la destination de la femme, puisque la connaissance de cette destination ne peut résulter que de la connaissance de la propension naturelle de chacune de ses facultés. Il n'y a point encore eu, que je sache, d'éducation de la femme. Partout on a traité et dirigé de la même manière les facultés mâles et les facultés femelles, en admettant avec un arbitraire qui rattachait toutes les supériorités à la force physique que les facultés femelles étaient tout bonnement moindre que les facultés mâles. En conséquence de cette erreur, le sexe physiquement faible est resté à la discrétion du sexe physiquement fort. L'éducation de la femme qu'il fallait entendre dans le sens de ses facultés, n'a été qu'une ébauche tronquée de celle de l'homme, ou un diminutif général de cette éducation. En tout on ne lui a livré que des aperçus, en lui dérobant les notions complètes ; on ne lui a donné qu'une teinture légère. C'est pourquoi dans les arts, dans les lettres, le petit nombre des femmes, pour lesquelles très exceptionnellement on a fait plus sans faire mieux, ne visent qu'à produire des œuvres d'homme, dans lesquelles nécessairement elles sont tout aussi gauches que l'homme qui s'évertue à s'effeminer pour produire œuvre de femme. La femme ne se fût pas réfugiée dans ces tristes imitations, si l'on n'avait pas tué son génie : il y aurait eu alors une littérature de femme, une poésie de femme, une musique, une peinture, une sculpture de femme, en regard et à l'égal du génie de l'homme se fût avancé le génie de la femme avec le caractère qui lui est propre, et les deux sexes auraient pu s'admirer et se charmer réciproquement. Que de bonheur et de jouissances nous y aurions gagnées !

[...]

Ce qui doit ressortir d'une étude consciencieuse et éclairée de la femme, c'est que cette moitié du genre humain est par sa destination l'égal de l'autre ; c'est

que dans l'engrenage social, l'importance d'un sexe n'est pas moindre que celle du sexe opposé. Admettre l'inégalité, c'est souscrire à une dépravation de l'espèce : tout écart du niveau dans les conditions humaines est ou une perturbation ou la conséquence d'une perturbation ; tout retour au niveau est un retour à l'ordre naturel. La vraie civilisation, et l'on ne doit donner ce nom qu'à celle qui n'est pas en contradiction avec la loi de notre nature, mais qui en découle essentiellement, la vraie civilisation, dis-je, ne comporte pas cet état de va et vient, ce flux et ce reflux perpétuel où dans une constante agitation le niveau se cherche et se fuit alternativement. La vraie civilisation s'arrête et se fixe majestueusement un niveau, là est marqué le terme de toutes les misères, de tous les gémissements, de tous les sanglots, de tous les grincements de dents. Là seulement, quand tous sont rassurés sur leur sort, là le but de la société est réalisé, puisqu'à moins d'être une ligue hostile aux principes de la justice, elle doit être instituée à cette seule fin que le faible ne soit pas plus malheureux que le fort, la femme plus malheureuse que le mari, la mère que le père, les enfants que le père et la mère, les sœurs que les frères, les cadets que les aînés ; le bonheur des individus, des familles, des peuples, des sexes ne peut être qu'un effet de l'égalisation : l'égalisation perfectionne et ne détruit rien que ce qui détruit. Tôt ou tard elle détruira la servitude de la femme ; elle fera proclamer son affranchissement. – Quelles seraient les conséquences de cet affranchissement, quelles lois nouvelles deviendraient indispensables, pour qu'il n'ait que de salutaires effets ? Ce sont là des questions que je ne suis pas en mesure de répondre ; mais il faudra bien y songer un jour.»



Fig. 4 : Signature de G. Babeuf.

Lisons-nous bien ? Babeuf a vingt-six ans ; la Révolution est encore loin ; nulle femme n'a pu encore s'exprimer comme elles le feront ensuite. Encore des misérables tel Amar, du Comité de sûreté générale, feront-ils fermer les clubs de femmes ; le poète poltron Sylvain Maréchal – qui passe pour babouviste ! – a écrit pour interdire aux femmes d'apprendre à lire. Mais Babeuf va bien plus loin ; il est pareil à Johann Fichte : l'humain n'est pas immédiat en nous ; il n'est pas de droit de nature ; au contraire, c'est à nous de rechercher par l'intuition ce qu'il est en nous de faire. Nul ne peut rien exiger s'il ne reconnaît pas à autrui la même sensibilité et intelligence, c'est-à-dire raison, qu'à lui-même.

Extrait de son ouvrage sur les crimes de Carrier :

« Guerre de la Vendée. Elle donne lieu à l'érection de la Vice-Royauté ou des Proconsulats départementaux, type originel du Gouvernement révolutionnaire, et source première des malheurs de la France.

Masse d'atrocités commises dans la Vendée avant Carrier. Mœurs et Caractère des Vendéens. Facilité qu'il y eût eu d'étouffer chez eux la guerre dans son principe. Témoignages de Philippeaux, de Choudieu, de Camille Desmoulins, de Dubois-Crancé et de Lequinio.

Toutes les relations qui nous sont revenues sur le caractère et les mœurs des habitants des départements insurgés, qu'on a confondus sous le nom commun de Vendée, s'accordent à donner l'idée d'hommes agrestes, simples, bons, humains, très rapprochés de la nature, et par conséquent propres à bien recevoir le dogme de la liberté, si déjà leur esprit n'eût été subjugués par les deux superstitions du sacerdoce et du nobilisme, qui les rendaient victimes et non coupables.

On convient encore généralement que, malgré ces premières impressions corruptrices, si la religion du républicanisme leur eût été portée et présentée comme elle devait l'être, il aurait été facile de faire tomber devant les yeux de ces peuplades égarées, le bandeau qui les offusquait. Mais peut-on reconnaître que le dessein qu'on eut sur ces malheureuses contrées, fût d'opérer leur conversion, quand on y voit prêchée la foi démocratique, exactement comme jadis celle de Christ le fut au Mexique ? Qu'un Raynal vienne faire la comparaison de la conduite de ces féroces Espagnols envers les Péruviens, et de celle de nos forcenés Français envers leurs frères de la Vendée, quelle différence trouve-t-il ?⁸ Barbare atrocité d'un côté, et atroce barbarie de l'autre. Là, le crucifix d'une main et le poignard de l'autre, on disait à ceux qui n'avaient jamais oui parler de Jésus le Galiléen : Reconnaîs ton Dieu, ou je te tue. Ici, la cocarde nationale d'une main, et le fer aussi de l'autre, ceux, qui oncques n'avaient pu se former d'idées de la liberté, étaient apparemment admonestés par cette courte formule : Crois aux trois couleurs, ou je te poignarde. Il n'y a que les décorations de changées et le nom des masques, mais le fond des deux cadres est absolument le même. Que dis-je ? Ce n'est pas cela... On n'avait point chez nous l'alternative de sauver sa vie en adorant ce qu'on ne connaissait pas, et laissant là ce que, sous peine du supplice éternel, on avait été obligé de croire être les puissances légitimes du ciel et de la terre. Il n'était point dit de recevoir à conversion, d'admettre au giron de la République, quiconque aurait mis bas les armes et serait venu s'y présenter. Non, il était prescrit de tout tuer, tout brûler. Personne n'était plus censé, ne pouvait plus être cru, fidèle ou capable de se rendre, dans ce pays déclaré en rébellion. Je suis patriote et je vais vous le prouver, disait un pauvre honnête homme de Vendée : Tant pis, lui répondait un brigandin tricolor, avide de piller sa dépouille ; tu habites une terre maudite, tu mourras. Et à l'instant, l'infortuné et paisible agricole est couché en joue, il expire sur son foyer ; son agonie équivaut à mille morts, par le poignant spectacle de sa femme qu'il voit éprouver le même sort, mais livrée

8. L'abbé Raynal, anticolonialiste réputé.

auparavant aux horreurs brutales de leurs communs assassins... de ses enfants également immolés, emportés au bout de bayonnettes, de sa maison en proie à la cupidité rapace des Cannibales, et finalement livrée aux flammes sous lesquelles il rendra ses derniers soupirs. Quel déchirant tableau! On n'y croirait pas, si nous ne le confirmons par des faits précisés et authentiques. Il faut remplir cette tâche. Il faut arracher tout-à-fait le voile qui a empêché de découvrir jusqu'ici, qu'il n'a existé une insurrection de la Vendée, que parce que d'infâmes gouvernants l'ont voulu, et qu'il entraînait dans leur plan affreux, tandis qu'on sarclerait la Nation dans toutes ses diverses parties, de la faucher totalement dans une région entière, qui, par sa beauté et sa bonté productive, fournirait une vaste ressource à l'établissement des premières nouvelles Colonies agraires.»

Dans son rapport à la Convention, après les batailles du Mans et de Savenay, le général Westermann écrit : « Citoyens républicains, il n'y a plus de Vendée! Elle est morte sous notre sabre libre, avec ses femmes et ses enfants. Je viens de l'enterrer dans les marais et les bois de Savenay. Suivant les ordres que vous m'avez donnés, j'ai écrasé les enfants sous les pieds des chevaux, massacré les femmes qui, au moins pour celles-là, n'enfanteront plus de brigands. Je n'ai pas un prisonnier à me reprocher; les routes sont semées de cadavres. On fusille sans cesse à Savenay, car à chaque instant il arrive des brigands qui prétendent se rendre prisonniers. [...] Nous ne faisons pas de prisonniers, Il faudrait leur donner le pain de la liberté et la pitié n'est pas révolutionnaire. »



Fig. 5 : Général Westermann.

Sur la liberté et le despotisme. Dans le n° 6 du *Journal de la Liberté de la presse* (1795), on lit :

« Grande récompense à gagner. Il a été perdu, ou plutôt volé, depuis 1793 (vieux style) une grande et belle société qui, jusqu'à cette époque, étoit la terreur des tyrans coalisés; qui avoit, dès 1789, jetté les fondemens de la liberté publique et individuelle; qui n'avoit cessé, jusqu'en 1793, de combattre pour l'affermir sur des bases inébranlables [...]. Si la société qu'on

réclame est introuvable, les patriotes victimes se proposent de la représenter. » Ce numéro est continué par un article intitulé « Vices de l'institution des comités de gouvernement et de la société du neuf thermidor ». On y lit : « La puissance des comités s'est bien accrue depuis [1789]. Ils sont arrivés jusqu'à obtenir la dénomination de comités de gouvernements, et ils ont reçu une autorité correspondante à ce titre. Quand le mot de comité de gouvernement a été lancé pour la première fois, faute de réflexion l'on n'a pas senti quel coup l'institution qu'il désignoit alloit porter à la liberté. L'expérience a fait connoître depuis ce que c'étoit : Dictatorat de plusieurs, décemvirs ou triumvirs. On va savoir que les mots seuls de chacune de ces magistratures étoient en horreur au peuple. On ne prit que la peine de chercher une autre expression dénominative, et la chose en elle-même fut très-solidement établie sous ce simple déguisement. »

Du *Tribun du Peuple*, 1796. En 1796, préparant la conjuration des Égaux, il écrivit :

« Patriotes! Vous êtes un peu découragés, j'ose dire que vous êtes un peu pusillanimes! Vous êtes effrayés de votre petit nombre, et vous craignez l'irréussite. Mais vous venez de voir, et tout ce que vous voyez vous dit, qu'il n'y a plus trop à reculer. Vaincre ou mourir! Vous n'avez pas oublié que ce fut notre serment. Vos ennemis vous presseront à en venir aux mains : et moi aussi! En y procédant d'une autre manière qu'ils ne l'entendent, vous employez le dernier moyen de sauver la patrie. Je vous ferai donc, malgré vous s'il le faut, être braves. Je vous forcerai à vous mettre aux prises avec nos communs adversaires... Hommes libres! Je ne suis point imprudent... Je ne suis point prématuré... Vous ne savez point encore comment et où je veux aller. Vous verrez bientôt clair à ma marche; et, ou vous n'êtes point démocrates, ou vous la jugerez bonne et sûre. Nous sommes d'abord peu d'ouvriers, il est vrai; mais nous en aurons bientôt rassemblé ce qu'il faut... Patriotes! Je vais achever de trahir ce que vous appelez votre secret, et je prétends, par là, concourir à vous sauver⁹. »

Ce que signifie « insurrection » (*Le Tribun du Peuple*, n° 35, 9 frimaire an 4) :

« Tu es devenu bien riche, Fouché. Quand je partis pour être relégué au Nord, je crus pouvoir placer en toi assez de confiance, pour te recommander mes enfants. Ils allèrent te voir. Tu leur remis un jour dix francs. Tu ne pris pas plus d'intérêt à la famille d'une honorable victime du patriciat. Aujourd'hui, tu sacrifierois quatre à cinq mille francs pour étouffer quelques vérités. Ce dernier objet mérite bien plus que l'autre d'affecter ton cœur.

Il y a positivement un an, Fouché, qu'il existoit auprès du gouvernement d'alors, un autre directeur ou

9. Extrait du n° 35 du *Tribun du Peuple*. Je donne le texte dans *L'Impatience du bonheur*, op. cit.



Fig. 6 : Joseph Fouché
(coll. Bibliothèque « Abbé Grégoire », Blois).

syndic de la librairie, que toi : c'étoit Lanthenas. Il m'écrivoit. Je conserve ses lettres, et je puis encore justifier des propositions semblables aux tiennes, qu'il m'insinuoit avec un peu plus de ménagemens. Toi, tu ne m'écris pas ; mais tu me parles devant les Antonelle et compagnie. Je te fais la même réponse qu'à Lanthenas. Je ne veux point de censeur, point de correcteur, point de souffleur ; j'opte encore pour la persécution, s'il le faut ; je ne veux point me mettre à l'unisson des Méhée, et je persiste à soutenir, contre toi, que le moment est venu où toute vérité est bonne à dire.

Tu peux conspirer avec le gouvernement actuel : on sait comme tout gouvernement conspire. Moi, je déclare que je suis aussi d'une conspiration. Ce n'est point du tout la tienne.

Mets, tant que tu voudras, tes affidés en campagne ; tu ne la détruiras point.

Si cette épître devoit être lue des patriotes, je leur dirois ici : souvenez-vous qu'il y a un an, j'avois plus raison tout seul que tous les Jacobins ensemble. Je réclamois à grands cris la constitution d'alors. S'ils l'eussent réclamée en même tems que moi, ils sauroient le peuple et eux. Au contraire, ils furent long-tems en opposition avec moi, ils tendirent constamment à retarder le terme de la mise en application de cette constitution. À la fin, ils reconnurent que je voyois mieux qu'eux, et ils vinrent faire chorus avec moi. Ils demandèrent, par Barrère et par Audouin, le prompt établissement du régime constitutionnel ; mais il étoit trop tard. Quelques jours après, leur société mourut

assassinée. Leur réclamation n'eut, par conséquent, plus de force.

Le terme des temporisations est passé. Nous ne sommes plus dans les momens où l'on puisse attendre. On dit qu'il faut laisser refaire l'opinion publique. Elle est trop faite. Le peuple sent trop l'excès de ses maux ; il ne peut les supporter davantage. Pour le secourir, il n'est de plus prompt remède, que de le mettre aux prises avec ses ennemis, avec tous ceux qui sont la cause de tout ce qu'il souffre.

Vouloir le faire attendre, c'est demander que chaque jour ajoute à la force destructive qui dépeuple notre pays avec des progrès effroyablement rapides, qui envoient chacun de nous, tour-à-tour, à la mort, dans des angoisses lentes et horribles.»

Ces trois passages démontrent à suffisance ce que signifie « patriotes » pour Babeuf : ceux qui n'ont en vue que le bien-être de tous ; qui comprennent leur liberté, leur richesse sans égoïsme, mais respectent la liberté et la richesse de chacun, pour autant qu'ils respectent eux-mêmes le principe fraternel. Ceux-là sont le souverain ; ils ne sauraient déléguer la souveraineté ; aussi ceux qu'ils choisissent pour gouverner les choses collectives ne sauraient devenir leurs maîtres ; ils sont révocables. Tout comité, tout commissaire délégué est un imposteur et un danger pour la démocratie. Tout gouvernement qui ne prend pas à tâche d'organiser l'enseignement public pour tous, garçons et filles pareillement, d'assurer à tous le droit de vivre, c'est-à-dire de n'être pas dépossédé de moyens d'existence par la rapacité des égoïstes, ne vaut rien et n'est pas républicain ; les patriotes ont l'obligation de le renverser.

Babeuf n'est pas un précurseur du populisme, cet infâme moyen de corruption :

« C'est quand on veut immoler la masse à une portion, qu'on a besoin de secours étrangers..., c'est alors qu'on croit les trouver dans les hommes que l'on dit devoir être essentiellement obéissans... ; c'est quand le gouvernement et sa caste perverse qu'il protège exclusivement, ont perdu toute honte ; c'est lorsque, sans pudeur et sans voile, et par la plus infâme complaisance [entre eux], ils ont, avec [des] réglemens atroces qu'ils osent appeler lois, consacré les injustices en tout genre, la misère la plus épouvantable, l'esclavage le plus révoltant ; c'est quand la mesure de leurs forfaits est portée à un tel comble et à une telle évidence, que la longue patience du peuple est lassée, et que sa crédulité également n'y tient plus ! C'est alors qu'on jette les yeux sur l'armée. »

Et, dans le n° 35 du *Tribun du peuple*, il écrit : « Perfides ou ignorans ! Vous criez qu'il faut éviter la guerre civile ? Qu'il ne faut point jeter parmi le peuple de brandon de discorde... ?... Et quelle guerre civile plus révoltante que celle qui fait voir tous les assassins d'une part, et toutes les victimes sans défense de l'autre ? Pouvez-vous faire un crime à celui qui veut armer les victimes contre les assassins ? Ne vaut-il pas

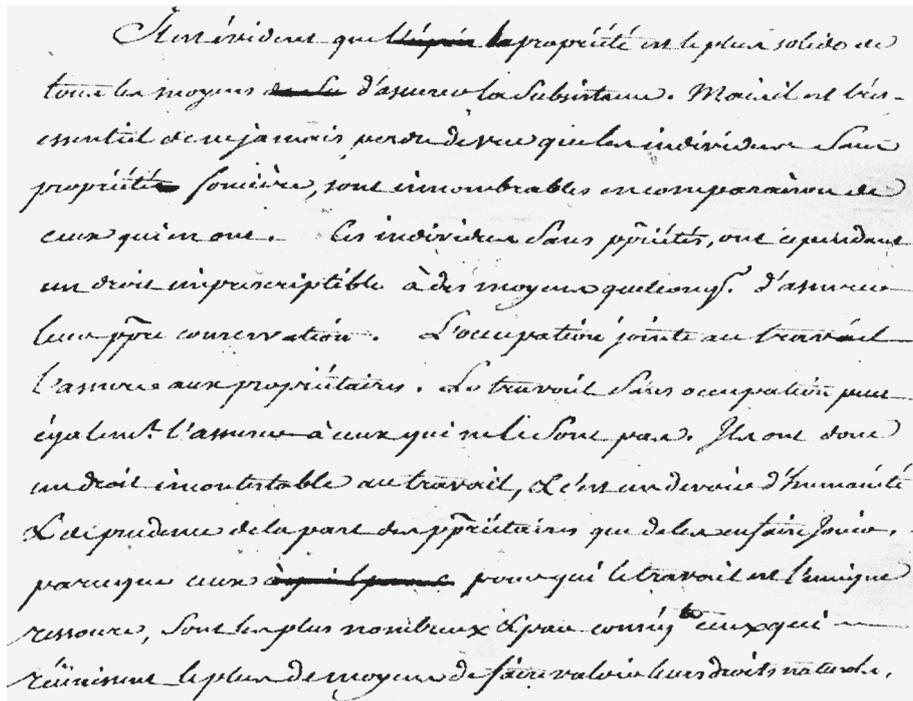


Fig. 7 : Extrait de Lueurs philosophiques (coll. de l'auteur).

mieux la guerre civile où les deux partis peuvent se défendre réciproquement ? Qu'on accuse donc, si l'on veut, notre journal d'être un tison de discorde. Tant mieux : la discorde vaut mieux qu'une horrible concorde où l'on étrangle la faim. Que les partis en viennent aux prises ; que la rébellion partielle, générale, instante, reculée, se déterminent ; nous sommes toujours satisfaits ! Que le Mont-sacré ou la Vendée plébéïenne se forme sur un seul point ou dans chacun des 86 départemens ! Que l'on conspire contre l'oppression, soit en grand, soit en petit, secrètement ou à découvert, dans cent mille conciliabules ou dans un seul, peu nous importe, pourvu que l'on conspire, et que désormais les remords et les transes accompagnent tous les momens des oppresseurs. Nous avons donné tout haut le signal, afin que beaucoup l'aperçoivent ; afin d'appeler beaucoup de complices ; nous leur avons donné les motifs bien justifiés et quelques idées du mode, nous sommes à peu près sûrs que l'on conspi-rera. Que la tyrannie essaie si elle peut se mettre en mesure de nous entraver... Le peuple, dit-on, n'a point de guides. Qu'il en apparaisse, et le peuple, dès l'instant, brise ses chaînes, et conquiert du pain pour lui et pour toutes ses générations. Répétons-le encore : Tous les maux sont à leur comble ; ils ne peuvent plus empirer ; ils ne peuvent se réparer que par un bouleversement total !!! Que tout se confonde donc !... Que tous les élémens se brouillent, se mêlent et s'entre-choquent !..., que tout rentre dans le chaos, et que du chaos sorte un monde nouveau et régénéré ! « Venons, après mille ans, changer ces lois grossières. » Paris,

9 frimaire, an 4 de la république G. BABEUF, *Tribun du Peuple*.

Que signifie « bonheur commun » ? Le n° 38 du *Tribun du Peuple* l'explique :

« Nous expliquerons clairement ce que c'est que le bonheur commun, but de la société¹⁰.

Nous démontrerons que le sort de tous les hommes n'a pas dû empirer au passage de l'état naturel à l'état social.

Nous définirons la propriété.

Nous prouverons que le terroir n'est à personne, mais qu'il est à tous.

Nous prouverons que tout ce qu'un individu en accapare au-delà de ce qui peut le nourrir, est un vol social.

Nous prouverons que le prétendu droit d'aliénabilité est un infâme attentat populicide.

Nous prouverons que l'hérédité par familles est une non moins grande horreur ; qu'elle isole tous les membres de l'association, et fait de chaque ménage une petite république, qui ne peut que conspirer contre la grande, et consacrer l'inégalité.

10. Albert Mathiez, *Le Directoire*, p. 172, relève ce futur : il témoigne de l'« improvisation », d'une « philosophie sociale qu'il n'a pas eu le temps de digérer ». M. Mathiez croit-il que Babeuf équivaut à Eugène Cabet, son « disciple », qui, lui, savait tout d'avance et mit en place une monstrueuse communauté nommée *Icarie*, en 1848, qui servit ensuite aux commentateurs d'imputer cette horreur à Babeuf ou à tout le moins au *babouvisme*. M. Mathiez aurait gagné à lire et à réfléchir sur le sens de « futur ».

Nous prouverons que tout ce qu'un membre du corps social a au-dessous de la suffisance de ses besoins de toute espèce et de tous les jours, est le résultat d'une spoliation de sa propriété naturelle individuelle, faite par les accapareurs des biens communs.

Que, par la même conséquence, tout ce qu'un membre du corps social a au-dessus de la suffisance de ses besoins de toute espèce et de tous les jours, est le résultat d'un vol fait aux autres co-associés, qui en prive nécessairement un nombre plus ou moins grand, de sa cote-part dans les biens communs.

Que tous les raisonnemens les plus subtils ne peuvent prévaloir contre ces inaltérables vérités.

Que la supériorité de talens et d'industrie n'est qu'une chimère et un leurre spécieux, qui a toujours induement servi aux complots des conspirateurs contre l'égalité.

Que la différence de valeur et de mérite dans le produit du travail des hommes, ne repose que sur l'opinion que certains d'entre eux y ont attachée, et qu'ils ont su faire prévaloir.

Que c'est sans doute à tort que cette opinion a apprécié la journée de celui qui fait une montre, vingt fois plus que la journée de celui qui trace les sillons.

Que c'est cependant à l'aide de cette fausse estimation, que le gain de l'ouvrier horloger l'a mis à portée d'acquérir le patrimoine de vingt ouvriers de charrue, qu'il a, par ce moyen, expropriés.

Que tous les prolétaires ne le sont devenus que par le résultat de la même combinaison dans tous les autres rapports de proportion, mais partant tous de l'unique base de la différence de valeur établie entre les choses par la seule autorité de l'opinion.



Fig. 8 : Dernier portrait de Gracchus Babeuf (dessin de l'auteur).

Qu'il y a absurdité et injustice dans la prétention d'une plus grande récompense pour celui dont la tâche exige un plus haut degré d'intelligence, et plus d'application et de tension d'esprit; que cela n'étend nullement la capacité de son estomach.» [...]

« Qu'il ne doit point exister de privation des choses que la nature donne à tous, produit pour tous, si ce n'est celles qui sont la suite des accidens inévitables de la nature, et que, dans ce cas, ces privations doivent être supportées et partagées également par tous.

Que les productions de l'industrie et du génie deviennent ainsi la propriété de tous, le domaine de l'association entière, du moment même que les inventeurs et les travailleurs les ont fait éclore; parce qu'elles ne sont qu'une compensation des précédentes inventions du génie et de l'industrie, dont ces inventeurs et ces travailleurs nouveaux ont profité dans la vie sociale, et qui les ont aidés dans leurs découvertes.

Que, puisque les connoissances acquises sont le domaine de tous, elles doivent donc être réparties entre tous.

Qu'une vérité contestée mal-à-propos par la mauvaise foi, le préjugé ou l'irréflexion, c'est que cette répartition égale des connoissances entre tous, rendroit tous les hommes à peu près égaux en capacité et même en talens. Que l'éducation est une monstruosité, lorsqu'elle est inégale, lorsqu'elle est le patrimoine exclusif d'une portion de l'association; puisqu'alors elle devient, dans les mains de cette portion, un amas de machines, une provision d'armées de toutes sortes, à l'aide desquelles cette première portion combat l'autre qui est désarmée, parvient facilement, en conséquence, à la juguler, à la tromper, à la dépouiller, à l'asservir sous les plus honteuses chaînes¹¹.

Qu'il n'est pas de vérité plus importante que celle que nous avons déjà citée, et qu'un philosophe a proclamée en ces termes : Discourez tant qu'il vous plaira sur la meilleure forme du gouvernement, vous n'aurez rien fait, tant que vous n'aurez point détruit les germes de la cupidité et de l'ambition.

Qu'il faut donc que les institutions sociales mènent à ce point, qu'elles ôtent à tout individu l'espoir de devenir jamais ni plus riche, ni plus puissant, ni plus distingué par ses lumières, qu'aucun de ses égaux.

11. La question était primordiale : en frimaire an 2, Romme, reprenant le projet de Condorcet, proposa une instruction nationale, dont le but était « d'établir entre les citoyens une égalité de fait et de rendre réelle l'égalité politique reconnue par la loi. Sous ce point de vue elle est, pour la puissance publique, un devoir de justice. » Après Thermidor, gratuité et obligation de l'instruction furent supprimées. Daunou inspira la loi du 3 brumaire an 4, qui posait le principe de la « liberté d'enseignement » contre Robespierre qui avait « trouvé le secret d'imprimer le sceau de sa tyrannie stupide, par la disposition barbare qui arrachait l'enfant des bras de son père, qui faisait une dure servitude du bienfait de l'éducation [Il faut développer le système des écoles spéciales, qui] en retenant sous les yeux des élèves l'image du succès, de la réputation et de la fortune [...] augmente au profit de la gloire nationale et de l'utilité publique le nombre des hommes supérieurs en un seul [genre]. » Discours du 27 vendémiaire an 4 in *Réimpression de l'ancien Moniteur*, seule histoire authentique et inaltérée de la Révolution française, Paris, Plon, 1840-1845, vol. 26, p. 260.

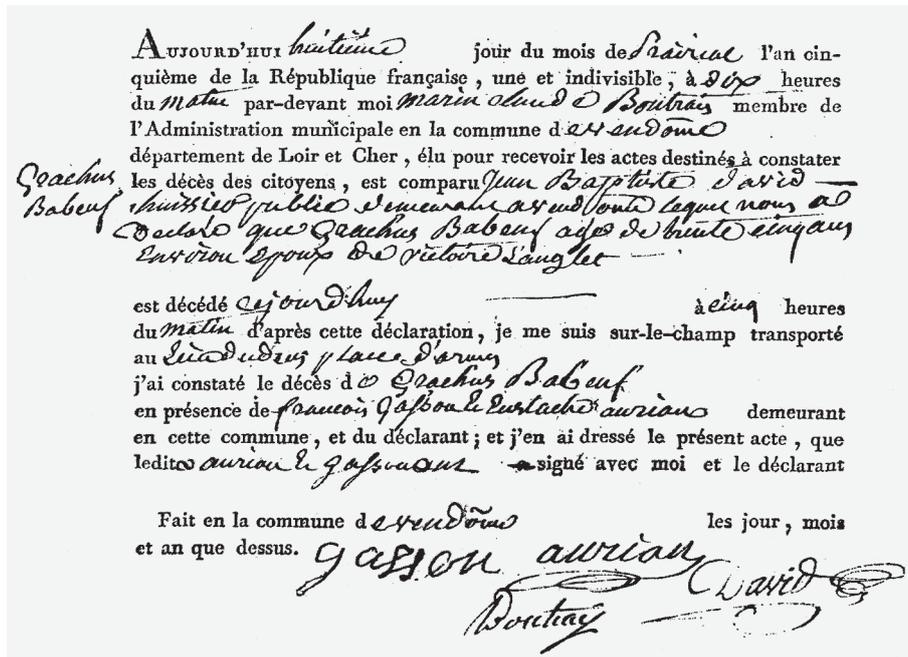


Fig. 9 : Acte de décès de Gracchus Babeuf, à Vendôme (coll. AM Vendôme).

Qu'il faut, pour préciser davantage ceci, parvenir à enchaîner le sort; à rendre celui de chaque co-associé indépendant des chances et des circonstances heureuses et malheureuses; à assurer à chacun et à sa postérité, telle nombreuse qu'elle soit, la suffisance, mais rien que la suffisance; et à fermer, à tous, toutes les voies possibles, pour obtenir jamais au-delà de la cote-part individuelle dans les produits de la nature et du travail.

Que le seul moyen d'arriver là, est d'établir l'administration commune; de supprimer la propriété particulière; d'attacher chaque homme au talent, à l'industrie qu'il connoît; de l'obliger à en déposer le fruit en nature au magasin commun; et d'établir une simple administration de distribution, une administration des subsistances, qui, tenant registre de tous les individus et de toutes choses, fera répartir ces dernières dans la plus scrupuleuse égalité, et les fera déposer dans le domicile de chaque citoyen.

Que ce gouvernement, démontré praticable par l'expérience, puisqu'il est celui appliqué aux douze cent mille hommes de nos douze armées (ce qui est possible en petit l'est en grand), que ce gouvernement est le seul dont il peut résulter un bonheur universel, inaltérable, sans mélange; le bonheur commun, but de la société.»

La controverse entre Babeuf et son ami Antonelle porta sur le réalisable de ce projet. Antonelle, désabusé peut-être, estimait que la civilisation avait installé trop de corruption, la propriété s'était trop incrustée dans les habitudes au point de passer pour droit de nature (la thèse de John Locke). Babeuf vit en ce moment unique, après prairial an 3, qui avait achevé de ruiner les illusions des démocrates et du peuple insurgé, pour

proclamer tout haut ce que chacun des opprimés pensait sans oser le prononcer : seul le bien de tous vaut, seule l'action concertée au nom des principes purs, l'abolition vraie des privilèges, la mise au niveau, c'est-à-dire l'éducation, les travaux, les ressources partagés et toujours améliorés par la mise en commun des connaissances et la disparition de la privation, qui précède et justifie la répression des protestations, des injures faites au peuple.

Bibliographie commentée

Je tiens à saluer Victor Advielle, dont l'ouvrage *Histoire de Gracchus Babeuf et du babouvisme*, en deux volumes, Paris, 1884, a constitué le premier essai de restituer la figure de Babeuf. Je rappelle qu'Hippolyte Taine écrit, à cette époque dans *Aux origines de la France contemporaine* : « Enfin, le grand apôtre du communisme autoritaire, Babœuf, qui, condamné à vingt ans de fer, pour un double faux en écritures publiques, aussi besogneux que taré, promène sur le pavé de Paris ses ambitions frustrées et ses poches vides, en compagnie des sacripants déchus qui, s'ils ne remontent pas au trône par un nouveau massacre, traîneront indéfiniment leurs souliers éculés dans les rues. » Chaque mot, chaque proposition sont faux et témoignent de la méchanceté commune à l'ignorance et à la bêtise.

Victor Daline, qui eut à sa disposition nombre de manuscrits de Babeuf acquis par l'URSS, publia d'importants travaux. En français, *Gracchus Babeuf à la veille et pendant la Révolution française* (sic), Moscou,

Éditions du Progrès, 1987, contient d'importantes informations. Maurice Dommanget eut à cœur de présenter Babeuf, et surtout la Conjuración pour l'égalité. On regrettera des bévues et une lecture superficielle. D'autres auteurs ont écrit sur Babeuf; de mon point de vue de philosophe et d'historien, c'est plutôt regrettable. Ainsi le ridicule *Babeuf marginal*, publié par les Éditions du Félin en 2006; ainsi les mensonges éhontés de François Furet et de ses disciples.

Parmi mes ouvrages consacrés à Babeuf :

- *La Conjuración* (Première partie de ma thèse d'État), coll. « Philosophie en », L'Harmattan, 1994;
- *L'impatience du bonheur, apologie de Gracchus Babeuf*, coll. « Critique de la politique », Payot, 2001;
- *Gracchus Babeuf, Robespierre et les tyrans*, coll. « À la recherche des sciences sociales », L'Harmattan, 2010;
- *Le procès de Gracchus Babeuf devant la Haute Cour de Vendôme ou la vertu coupable*, coll. « À la

recherche des sciences sociales », L'Harmattan, 2011;

- *La Révolution française dans l'infortune de la finance*, coll. « À la recherche des sciences sociales », L'Harmattan, 2014;
- *L'enseignement public dans la Révolution française*, coll. « À la recherche des sciences sociales », L'Harmattan, 2015.

Ces deux derniers travaux traitent de façon rigoureuse et non littéraire deux dimensions essentielles : la pensée de Babeuf sera mieux comprise si l'on maîtrise les problèmes monétaires et financiers et la question primordiale de l'enseignement.

J'ai publié le premier volume des *Œuvres de Babeuf* (même collection) et le deuxième volume paraîtra cette année. J'ai, dans cette édition critique, publié un manuscrit inédit, d'une valeur inestimable, les *Lueurs philosophiques*, que Babeuf écrivit en 1790-1791.